

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

3.1

FORMATION CATÉGORIE A1 OU A2

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES TESTS D'ÉVALUATION EN LIGNE SUR LE SITE PREPACODE MOTO – sans enseignant.

Dès votre inscription un login et un code d'accès vous sont remis. Vous pouvez étudier le Code Moto chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

Les cours en ligne se déroulent sur le site PREPACODE qui propose :

- Des Séries de 40 questions et/ou vidéo conformes à l'examen du code moto portant sur 9 thèmes :
 1. Le conducteur ;
 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
 3. La route ;
 4. Les autres usagers de la route ;
 5. La réglementation générale ;
 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
 9. Les premiers secours.
- Des Séries de tests d'évaluation conformes à la banque de questions officielles
- Des situations de conduite 100% réelles.
- Des Examens Blancs

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Quatre compétences générales sont travaillées :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans votre livret d'apprentissage dématérialisé, qui vous est remis dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinueuses puis voies rapides et sur autoroute, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences seront menés au cours de la formation et un examen blanc en circulation, avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs et peuvent être dispensés par 2 enseignants.

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

CATÉGORIE 2 ROUES					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMÉ	9H30 à 19H30	9H30 à 19H30	9H30 À 18H30	9H30 À 19H30	8H à 17H

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/villiers-saint-frederic/auto-moto-ecole-de-villiers#documentsutiles>

Et l'Information est mise à disposition du public sur un présentoir à l'entrée de l'auto-école.